

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 12 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 septembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est rassemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : PRIGENT Christian ; CONNAN Guy ; JOBIC Cyril.



DELBU2023-09-082

Biodiversité et environnement - Convention de partenariat avec Côtes d'Armor Destination en vue de la participation de la Maison de l'Estuaire à l'évènement « Minutes Bleues » en 2023

Côtes d'Armor Destination, agence départementale d'attractivité et de tourisme, organise avec de nombreux acteurs des projets de développement du tourisme.

Le projet des « minutes bleues », soutenu par l'Union Européenne au travers du programme « Expérience », a pour vocation de développer un tourisme en automne-hiver offrant la possibilité de vivre des expériences de visites surprenantes, inédites et privilégiées, une autre façon de découvrir les sites du patrimoine culturel et naturel des Côtes d'Armor.

Pour la deuxième année d'existence des « minutes bleues » et face au succès de la première édition, la Maison de l'estuaire propose de participer à cet évènement sur la période du 28 octobre au 05 novembre 2023.

Il s'agit pour la Maison de l'estuaire de :

- Faire participer l'Agglomération à des projets innovants,
- Se positionner comme un acteur incontournable en intégrant cet évènementiel à la programmation automnale du site,
- Bénéficier de l'accompagnement et de la communication pris en charge par Côtes d'Armor Destination.

La participation de la Maison de l'estuaire se traduira par deux balades crépusculaires et nocturnes « entre chien et loup », proposant une expérience sensorielle et immersive, une reconnexion à la nature de manière sensible au travers d'un circuit dans la forêt et les landes du site du Conservatoire du littoral de Penhoat-Lancerf.

Le contenu s'articulera autour de la place de la forêt dans notre imaginaire collectif tout en se questionnant sur notre rapport au vivant.

Afin d'intégrer la Maison de l'estuaire à cette programmation, une convention de partenariat est établie entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération, précisant les modalités d'engagement inhérentes au projet. Un autre équipement de l'Agglomération est également engagé dans la démarche, il s'agit du musée Milmarin à Ploubazlanec pour lequel une convention a déjà été signée.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De valider le projet de convention ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et l'Agglomération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

